Réunion du 29 avril 2019

Responsable : Mme Monique BOURRAT 06 23 86 55 80
Présents : Mme Monique BOURRAT - M. Roger BOURRAT

## AVIS AUX CLUBS

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.
Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.
Pensez à faire votre demande par le bief de « footclubs » : modification de match.

## COUPES

La Délégation, et en particulier la Commission Foot Loisir, remercient les clubs de St Alban les Eaux et de Roanne Matel, ainsi que leur municipalité respective, pour la qualité de leur accueil et des installations mises à disposition, à l'occasion des demi-finales de coupes.

Les **finales des Coupes Amitié et Dalfort** se dérouleront le **samedi 1er juin** - Club organisateur : **Roanne Mayollet, stade Fontalon.**

**- Finale Coupe Amitié**

**16h30** : Rhins Trambouze contre Neulise St Marcel

**- Finale Coupe Dalfort**

**14h** : Parigny - Filerin

Le règlement des arbitres s'effectuera par le biais de la Délégation. Les clubs se verront imputés sur leur compte le montant de 48 €, et les arbitres recevront le règlement par le trésorier de la Délégation.
Aucune transaction financière n'aura lieu ce jour-là.

## RETOUR DES COUPES

Saison 2017-2018, pour le lundi 20 mai :

Coupe Amitié : Neulise St Marcel
Coupe Dalfort : Roanne Fc

## CHANGEMENT DE TERRAIN

**Poule D** :
Le match n°20613032 du **samedi 3 mai**, Olympique Est Roannais – St Cyr L'Hôpital, est inversé et devient **St Cyr L'Hôpital – Olympique Est Roannais, à 20h30.**

## MODIFICATION DE RENCONTRE

**Poule B** :
Le match n°20611930 du 25/05/19, **Sail les Bains – Nord Roannais**, est avancé au **vendredi 24 mai, à 19h30.**

## FEUILLES MANQUANTES

**Poule B** :
Le match n°201611958 du 13/04/19, **Usra – Bussières**.

**Poule C** :
Le match n°20612282 du 12/04/19, **Ste Foy St Sulpice – St Alban les Eaux**.

**Poule D** :
Le match n° 20613028 du 12/04/19, **Villers – Rhins Trambouze.**

## ABSENCE DE FEUILLES DE MATCH

Coupe :
Le match n°21362844 du 09/03/19, **Roannais Foot 42 – Ouches** : amende = 20 €.
Le match n°21382721 du 09/03/19, **St André d'Apchon – Filerin** : amende = 20 €.

## FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE
**Début d'utilisation les 3 et 4 mai**

La formation FMI étant réalisée pour les équipes "Foot Loisir", **l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée sera mise en place à compter des 3 et 4 mai.**

**Rappel aux clubs** :
Pour l'utilisation de la FMI, il vous faut, impérativement, sur Footclubs, avoir :

- Créer ou modifier un compte « Utilisateurs Footclubs », puis cocher la case **«Gestion Feuille de Match Informatisée».**
- Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de match.

Vous avez accès à la FMI depuis le **lundi 29 avril**, pour préparer vos équipes pour les 3 et 4 mai.